

Recommandations

Le *questionnaire* est auto-remplissable une fois qu'il est téléchargé et enregistré sur votre ordinateur.

Toutes les questions du questionnaire doivent être remplies.

Si l'espace est trop court, pour une adresse par exemple, vous pouvez faire des ajouts manuscrits.

N'oubliez pas :

. la signature page 2, précédée de l'attestation sur l'honneur manuscrite et le cachet de l'entité

. de joindre l'avis de situation au répertoire SIRENE ; cet avis de moins de 3 mois doit être signé par la même personne que le questionnaire ; signature précédée de la mention « certifié conforme ».

avis téléchargeable sur le site <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

Votre envoi doit être fait en recommandé avec accusé de réception.

Reportez-vous au [Règlement du Programme](#) pour toute précision ou sur notre [FAQ](#)

S'il vous reste une hésitation, contactez pro-smen@atee.fr